



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R. du : 26/05/2025
Magasinier : Echéance le : 30/06/2025
CS/SB

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document		N° Client		Votre Commande		Marque		V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande	
5214962		0165285						Zone Expedition : 03						5972141	
Désignation				N° Pièce		Quantité ou temps		C T	Prix unitaire hors taxe €		Remise %	Prix unitaire net hors taxe €		Montant €	
** BL 5972141 DU 26/05/2025 **															
OPEL COMBO Camionnette/Monospace 1.3 CDTI - CD462E															
COMMENTAIRE R.A. : OPEL COMBO Camionnette/Monospace 1.3 CDTI - CD462E															
NUMERO DE COMMANDE :															
I:COUELLE + ROULEMENT OV				ZFT803126 E1DV05		1,00		4	51,86		35,00	33,71		33,71	
I:COUELLE + ROULEMENT OV				ZFT803125 E12N02				4	51,86		35,00	33,71			
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 33,71															
Pieces en commande ... 1															
CHER CLIENT															
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.															
VOUS Y RETROUVEREZ VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS															
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.															
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT															
				Total hors taxe €						Montants T.V.A. €				Total T.T.C €	
				PI : 33,71						(4) 20,000				40,45	
				MO : 0,00 33,71						33,71					
				DIV : 0,00						6,74					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
5214962	0165285	5972141
Echéance le : 26/05/2025		40,45



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.